

LA DÉCOUPE DE L'AGNEAU : UN RITE FUNÉRAIRE À KERMA (SOUDAN) VERS 2000 AVANT J.-C.

Louis CHAIX *

Mots clefs : DÉCOUPE DE L'AGNEAU, SOUDAN, PRATIQUE FUNÉRAIRE

Résumé

La découpe des agneaux dont les morceaux sont déposés en offrande dans les sépultures de la culture de Kerma, entre le III^e et le II^e millénaire avant J.-C., dans le nord du Soudan, obéit aux définitions d'un rite dont les règles sont codifiées de façon précise. La durée d'une telle activité permet de définir une pratique funéraire rituelle qui s'est produite de nombreuses fois durant plus d'un demi-siècle.

Abstract

The cutting up of lambs: a funeral rite in Kerma (Sudan) around 2000 BC.

(*Keywords :* CUTTING UP OF LAMBS, SUDAN, FUNERARY PRACTICES)

The way lambs are cut up, with pieces used as offerings in graves of the Kerma culture in northern Sudan between the 3rd and the 2nd millennia BC, complies with the definitions of a rite whose rules were precisely codified. The duration of such an activity allows a ritual funeral practice to be defined which was used repeatedly over more than half a century in the kingdom of Kush.

Zusammenfassung

Stücke von Lämmern wurden als Opfergaben in den Gräbern der nordsudanesischen Kermakultur, zwischen dem 3. und 2. Jahrtausend v. Chr., niedergelegt. Das Zerteilen der Lämmer ist einem Ritus unterworfen, dessen Regeln genau festgelegt sind. Die Dauer einer solchen Handlung ermöglicht es, einen Grabritus zu definieren, der zahlreiche Male über etwa fünfhundert Jahre praktiziert wurde.

Rite et rituel sont des termes souvent mal employés en archéologie où ils recouvrent des aspects peu clairs de la sphère non-économique, aux frontières du magique ou du religieux.

Nous voudrions présenter ici un cas qui nous semble correspondre aux définitions acceptables du rite: il s'agit de la découpe de l'agneau en contexte funéraire à Kerma, au Soudan.

Il semble auparavant important de rappeler les caractéristiques principales d'une activité rituelle. Deux points importants sont à considérer :

- tout d'abord, un rite est régi par des règles, ces dernières entraînent un comportement stéréotypé pour sa réalisation, qu'il s'agisse d'actes ou de paroles.
- La deuxième condition, c'est la répétition dans le temps de cette activité, cela de façon invariable.

Le cas que nous présentons ici a été observé sur le site soudanais de Kerma qui était la capitale d'un vaste royaume qui s'étendait le long de la vallée du Nil entre la troisième cataracte au nord et la quatrième vers le sud. Ce royaume de Koush s'est développé entre le III^e et le II^e millénaires avant J.-C. et constitue une des premières grandes entités étatiques africaines. Sa puissance militaire et commerciale inquiète son voisin égyptien et les relations entre Koushites et pharaons oscillent sans cesse entre commerce, échanges et guerre. Le royaume de Kerma va disparaître avec la conquête de sa capitale par Thoutomis I^{er}, vers 1500 av. J.-C. (BONNET, 1997).

L'économie de la capitale mais aussi des autres cités du royaume est basée en grande partie sur l'élevage et l'agriculture.

Les bovins et les caprinés domestiques sont les composants essentiels du cheptel. Entre 2000 et 1750 BC, les deux groupes d'animaux fournissent des ressources alimentaires importantes (viande et laitages) mais également des produits dérivés comme le cuir ou les os, matière première de nombreux outils.

* Département d'archéozoologie
Muséum d'histoire naturelle
CP. 6434
CH - 1211 GENÈVE 6
E mail : louis.chaix@mhn.ville-ge.ch



Fig. 2 : détail de quelques pièces de boucherie de la tombe 193 (Kerma moyen).

Ainsi dans la tombe 143, celle d'un adolescent de 10 à 14 ans, vingt quartiers de viande ont été déposés en plus d'un agneau entier. Dans la tombe 146, celle d'une jeune fille de 16 ans, on trouve dix pièces de boucherie alors qu'aucun capriné entier n'a été découvert.

Tombe	Période	Secteur	Sexe	Agneaux	N pièces	NMI	
12	KM	CE14	?	3	18	3	
13	KM	?	f		1	1	
15	KM	?	?	2	2	1	
20	KM	CE14	m	1	10	2	
21	KM	CE14	?	1	1	1	
22	KM	CE14	m	1	3	1	
25	KM	CE14	?	chien	11	3	
28	KM	?	?		4	1	
29	KM	?	?	1	5	1	
56	KM	CE14	m	2	4	2	
116	KM	CE11	f	1	9	1	
125	KM	CE13	m	5+ chien	14	1	
126	KM	CE13	m	2	16	1	
128	KM	CE13	m	4	16	1	
133	KM	CE15	m	2+ chien	8	1	
137	KM	CE15	?	1	10	1	
141	KM	CE15	m	1	10	1	
143	KM	CE16	?	1	20	2	
146	KM	CE16	f		10	1	
151	KM	CE17	m.f.j	2+chien	8	2	
152	KM	CE17	m		5	1	
154	KM	CE17	m+f	corne bos	4	1	
184b	KM	CE20	f	1	6	1	
186	KM	CE20	m	4	16	2	
193	KM	CE22	m.m.f	8	56	9	
214b	KM	CE12	m	4	12	2	
TOTAL					279	44	m: 10.7
147	KC	GE18	m.m.f	3	91	13	
159	KC	CE19	f.f	2	4	1	
165	KC	CE19	4f/3m	2	3	1	
171	KC	CE18	f.f	1	33	8	
172	KC	CE18	f		3	1	
173	KC	CE18	m		35	6	
175	KC	CE19	m.m.f.j	2	58	7	
177	KC	CE19	m.f	1	34	5	
181	KC	CE19	f.f	9	31	4	
TOTAL					292	46	m: 32.4
222	?	CE24	m.f	2	27	3	
223	?	CE24	m	chien	6	1	
224	?	CE24	?	2	4	2	
225	?	CE24	?	1	10	2	
226	?	CE12	m	4	8	2	
TOTAL					55	10	m: 11

Tab. I : présentation générale des données, tombe par tombe. (NMI : nombre minimum d'individus; m: moyenne).

Si l'on considère le sexe des inhumés ainsi que le nombre de personnes ensevelies dans la même sépulture, ces résultats étant résumés dans le tableau II, on peut faire les remarques suivantes :

- les inhumations multiples sont les plus richement dotées, avec en moyenne 3,37 agneaux entiers et 44 pièces de boucherie ;
- les sépultures masculines viennent ensuite, avec 2,14 agneaux et 24 pièces de boucherie par tombe ;
- les tombes de femmes contiennent en moyenne, 0,71 agneaux et 14 pièces de viande.

Il est clair que notre corpus est relativement peu abondant, mais il semble cependant refléter des différences significatives.

Certaines tombes sont particulièrement bien dotées. Ainsi, la sépulture 193, attribuable au Kerma moyen, contenait l'inhumé principal, un homme de 55 à 65 ans. Ce dernier était accompagné d'une femme de 49 à 59 ans et d'un jeune homme de 25 à 34 ans. Huit agneaux entiers, d'environ deux ans, se trouvaient au sud et à l'ouest du défunt alors que 56 pièces de viande correspondant à la découpe de 9 agneaux étaient disposées au nord de la fosse.

La tombe 175, attribuable au Kerma classique, contenait deux hommes adultes, une femme adulte et un enfant de 7 à 8 ans. Deux moutons entiers se trouvaient à l'ouest de la fosse alors qu'au nord, 58 pièces de boucherie provenaient de la découpe de 7 agneaux de moins de 2 ans.

Les pièces de boucherie déposées en offrande appartiennent exclusivement à des agneaux, sauf un cas douteux où les restes pourraient provenir d'un cabri. Dans tous les cas, l'état de fusion des épiphyses montre que les animaux ont été abattus jeunes ou même très jeunes. Les âges que nous avons observés s'échelonnent entre 3-4 mois et deux ans.

Quelques os coxaux ont permis une diagnose sexuelle. Sur 11 d'entre eux, nous avons dénombré 8 mâles et 3 femelles. Il faut rappeler ici que les agneaux déposés entiers dans la sépulture montrent une très forte dominance des jeunes mâles (97 %). Si l'on considère maintenant en détail les quartiers déposés (tab. III), on peut noter que les morceaux offerts témoignent d'une découpe constante qui est présentée sur la figure 3.

	N	Agneaux	m	Offrandes	m	NMI
Hommes	14	30	2,14	163	11,6	24
Femmes	7	5	0,71	66	9,4	14
Multiples	8	27	3,37	309	38,6	44

Tab. II : comparaison des nombres de moutons et d'offrandes entre tombes masculines, féminines et sépultures multiples. (NMI : nombre minimum d'individus ; m : moyenne).

Tombe	Epaule		Radio-ulnaire		Gril costal		Sternum	Bassin		Fémur		Tibia		Rachis C	Rachis T	Rachis L	N pièces	NMI
	g	d	g	d	g	d		g	d	g	d	g	d					
12	2	1	1		1	3	1	1	2		2		1	1	2		18	3
13					1												1	1
15					1							1					2	1
20	1	1				2			1	1		1	1		2		10	2
21														1			1	1
22						1	1			1							3	1
25	1	1			1	1	1		1	1			1		3		11	3
28	1				1				1				1				4	1
29	1	1				1								1	1		5	1
56					2	1										1	4	2
116	1	1			1	1	1		1		1				1	1	9	1
125	1	1	1	1	1	1	1		1	1	1		1	1	1	1	14	1
126	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16	1
128	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	16	1
133	1	1			1	1	1	1	1							1	8	1
137	1	1			1	1	1					1	1	1	1	1	10	1
141	1	1			1	1		1	1		1			1	1	1	10	1
143	1				2	2	2	1	2	2			2	2	2	2	20	2
146	1	1			1	1	1			1		1		1	1	1	10	1
147	8	6			8	8	5	4	4	9	6	13	6	1	7	6	91	13
151		2				1		1	1	1			1			1	8	2
152		1				1	1	1			1						5	1
154					1		1					1	1				4	1
159		1										1			1	1	4	1
165									1				1			1	3	1
171	4	1	1		2	1	1	3	3	3	8				2	4	33	8
172						1				1			1				3	1
173	1	3	1	1	2	2	1	2	4	3	2	3	6	2	1	1	35	6
175	5	4	4	7			2	4	4	5	4	6	5	4	2	2	58	7
177	5	3	3	3	1		1	3	2	2	2	2	2	1	3	1	34	5
181	1	1	2	2	1	1	1	2	2	4	3	3	4	2	1	1	31	4
184								1	1	1				1	1	1	6	1
186	1	1			1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	16	2
193	9	5	1		5	4	5	3	1	2	1	2	3	5	4	6	56	9
214	1	1				2	1			1	1	1	1		2	1	12	2
222	2	2	2	1	3	2	2	1	2		2	1	2	2	1	2	27	3
223	1	1			1	1	1			1							6	1
224														1	2	1	4	2
225	1	1			1		1				1	1		1	2	1	10	2
226	1	1			1						1			1	2	1	8	2
Total	55	46	18	17	44	44	36	32	39	43	40	41	44	34	49	44	626	100

Tab. III : détail des pièces de viande déposées dans les sépultures (la numérotation des tombes suit un ordre numérique et non chronologique (ce dernier est indiqué sur le tableau I).

On peut observer que parmi les quartiers déposés, certaines parties de l'animal sont toujours absentes: il s'agit du crâne et de la mandibule d'une part et des bas de pattes (métapodes et phalanges), d'autre part. Il semble clair que les métapodes, outre leur maigre teneur en viande, furent utilisés à la confection de poinçons, trouvés en grand nombre dans la ville antique.

Nous décrivons brièvement les morceaux mis au jour.

Pour le membre antérieur, on trouve l'épaule, constituée de la scapula et de l'humérus. Le radio-ulnaire ainsi que la première rangée du carpe constituent le second morceau. Le rachis donne lieu à plusieurs pièces : le premier morceau est constitué des vertèbres cervicales (atlas et épistropheus compris) ainsi que de la première côte ; un second segment comprend les vertèbres thoraciques et le troisième tronçon est constitué des lombaires, du sacrum et des caudales. La cage thoracique donne deux grils costaux, gauche et droit. Enfin le sternum et les cartilages costaux forment un autre morceau.

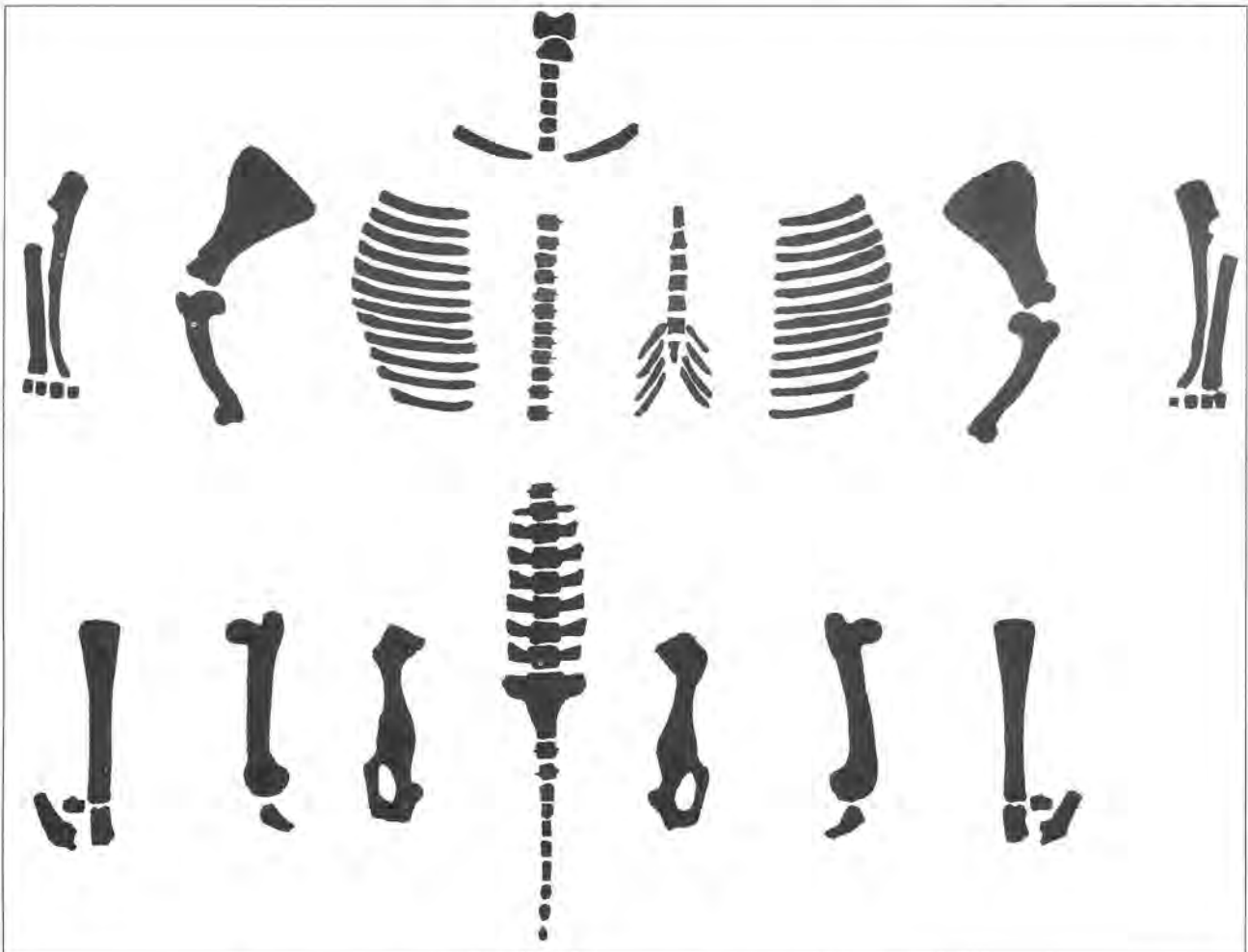


Fig. 3 : présentation schématique des divers quartiers d'agneaux déposés dans les tombes.

Pour le membre postérieur, on trouve les deux demi-bassins, dissociés. Le fémur et la patella constituent une autre pièce. Enfin le tibia, l'os malléolaire, le talus et le calcaneus forment un autre morceau.

En considérant la répartition des morceaux droits et gauches, on peut noter que les différences sont non significatives et indiquent donc que dans la plupart des cas, les offrandes sont issues de la découpe du même agneau ou éventuellement de plusieurs individus qui figurent dans la même sépulture. La découpe n'évolue pas au cours du temps. Cependant, par rapport à celle pratiquée à Kerma dans la sphère domestique, ancienne ou actuelle (CHAIX & SIDI MAAMAR, 1992), on peut noter les différences suivantes :

- Le radio-ulnaire est découpé en plusieurs morceaux. Le fémur et tibia ne sont pas désolidarisés alors que les grils costaux sont débités en trois parties.

Nous n'analyserons pas en détail les traces de découpe. On peut cependant remarquer que les agneaux ont été égorgés ainsi qu'en témoignent les traces typiques sur la face ventrale de l'atlas et parfois sur la dent de l'épistropheus. La découpe

des grils costaux semble avoir été faite à l'herminette de pierre comme en témoignent les stigmates observés sur le col costal et les têtes costales qui adhèrent encore aux foveas des vertèbres. De nombreuses traces sur les parties distales des os longs et sur les segments carpiens et tarsiens attestent une découpe faite avec un outil très tranchant (silex ou bronze ?).

Les pièces ont été déposées dans la tombe encore porteuses de leur viande comme en témoigne l'absence de toute trace de décarnisation sur les divers ossements. Il s'agit donc là d'un sacrifice économiquement important pour les donateurs.

Cette systématisation de la découpe et des morceaux obtenus, sur une période de plus de 500 ans, est un argument supplémentaire pour parler d'une activité rituelle. Les variantes observées par rapport à la découpe domestique du mouton sont, à notre avis, un argument supplémentaire.

La position des pièces de viande dans la fosse sépulcrale obéit aussi à des règles bien précises, aussi bien que celle des moutons entiers. Dans les phases finales de la culture de Kerma, ces derniers seront remplacés par des sacrifices humains qui

occupent la même position topographique (CHAIX, 2000).

Au terme de cette brève présentation, nous pensons pouvoir dire que la découpe des agneaux au Kerma moyen et au Kerma classique, observée sur les quartiers de viande issus des sépultures, suit des règles stéréotypées. Ces opérations, qui se distinguent de celles de la découpe domestique, se perpétuent sur une durée de plusieurs siècles. Il s'agit donc bien là d'un rite funéraire, au sens réel du terme.

BIBLIOGRAPHIE

BONNET C. (1997) – « Le royaume de Kerma » dans *Soudan, royaumes sur le Nil*. Flammarion, Paris, p. 89-118.

CAMPS G. (1980) – « Le bélier à sphéroïde des gravures rupestres de l'Afrique du Nord », *Encyclopédie Berbère*, 26, p. 1-15.

CHAIX L. (1993) – « The archaeozoology of Kerma (Sudan) » dans Davies W. V. & Walker R. (eds.) : *Biological anthropology and the study of Ancient Egypt*. British Museum Press, London, p. 175-185.

CHAIX L. (2000) – « Les animaux et les morts à Kerma (Soudan) entre 2500 et 1500 avant J.-C. Faits archéologiques et interprétations » dans BODSON L. (éd.) : *Ces animaux que l'homme choisit d'inhumer. Contribution à l'étude de la place et du rôle de l'animal dans les rites funéraires*. Colloques d'histoire des connaissances zoologiques, 11, p. 15-39.

CHAIX L. (2001) – « Animals as symbols: the bucrania of the grave KN24 (Kerma, Northern Sudan) » dans BUITENHUIS H. & PRUMMEL W. (éd.) : *Animals and man in the past. Essays in honour of Dr. A. T. Clason, emeritus professor of archaeozoology*. Rijkuniversiteit Groningen, The Netherlands. ARC Publicatie 41, Groningen, p. 364-370.

CHAIX L. & H. SIDI MAAMAR (1992) – « Voir et comparer la découpe des animaux en contexte rituel : limites et perspectives d'une ethnoarchéozoologie », *Ethnoarchéologie : Justification, problèmes, limites*. XII^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Ed. APDCA, Juan-les-Pins, p. 268-291.

YOYOTTE J. (1988) – « Mouton » dans POSENER G. : *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*. F. Hazan, Paris, p. 177-179.